



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP AEPE - EP3 - Exercer son activité en accueil individuel - Session 2025

Correction du QCM pour l'EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

Diplôme : CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)

Matière : Aménagement et sécurité à domicile

Session : Non spécifiée

Durée : Non spécifiée

Coefficient : Non spécifié

| Correction par question

1. Dans le logement d'un assistant maternel, les produits ménagers doivent être :

Cette question demande de déterminer la méthode la plus sécurisée pour stocker les produits ménagers dans un logement accueillant des enfants.

- Réponse c) Rangés dans un placard fermé à clé ou avec un système de sécurité est la bonne réponse. Cela garantit que les enfants n'ont pas accès à des produits potentiellement dangereux.
- Les autres options présentent des dangers, car les produits rangés sous l'évier ou à portée d'enfants peuvent être accessibles.

Réponse correcte : c

2. Pour sécuriser un escalier dans un logement accueillant des enfants, il faut :

Il s'agit ici de choisir les meilleures pratiques pour la sécurité des escaliers dans un cadre accueillant des enfants.

- Réponse c) Installer des barrières en haut et en bas est correcte, car cela offre une protection maximale contre les chutes.
- Les autres options (barrières en haut ou en bas uniquement) ne suffisent pas à garantir la sécurité complète.

Réponse correcte : c

3. La température recommandée pour une pièce où dorment des enfants est de :

Cette question vise à identifier la température idéale pour le sommeil des enfants.

- La bonne réponse est b) 18-20°C. Cette plage de température est généralement recommandée pour assurer un confort thermique optimal.
- Les autres options sont trop basses ou trop élevées pour le sommeil d'un enfant.

Réponse correcte : b

4. Les prises électriques dans un logement d'assistant maternel doivent être :

Se penche sur la sécurité des équipements électriques dans un logement d'accueil.

- Réponse a) Équipées de cache-prises ou être sécurisées est correcte, car cela prévient les accidents avec les enfants.
- Les autres options ne garantissent pas forcément la sécurité autour des prises électriques.

Réponse correcte : a

5. Pour l'aménagement d'un espace de jeu à domicile, il est recommandé de :

Question sur la manière d'organiser un espace de jeu adapté aux jeunes enfants.

- Réponse b) Créer des espaces distincts selon les types d'activités est la meilleure option, car cela permet une organisation optimale et la sécurité des jeux.
- Les autres options manquent de flexibilité ou de sécurité.

Réponse correcte : b

6. Concernant les animaux domestiques dans le logement d'un assistant maternel :

Il s'agit de connaître les règles de cohabitation entre enfants et animaux dans un espace partagé.

- La réponse correcte est b) Ils peuvent être présents mais séparés des enfants accueillis, garantissant ainsi une interaction sécurisée.
- Les autres réponses ne tiennent pas compte de l'importance d'une cohabitation réfléchie et sécurisée.

Réponse correcte : b

7. En cas d'incendie, le plan d'évacuation d'un assistant maternel doit :

Cette question traite de la préparation face aux situations d'urgence.

- La bonne réponse est c) Être formalisé et communiqué aux parents, car cela assure que les parents soient conscients des procédures.
- Les autres réponses ne garantissent pas un niveau adéquat de sécurité et de préparation.

Réponse correcte : c

8. Pour l'aménagement d'un espace repas à domicile, il faut prévoir :

Il s'agit ici de savoir comment adapter le mobilier aux besoins des enfants.

- La réponse a) Un équipement adapté à l'âge des enfants (chaises hautes, rehausseurs...) est la meilleure option pour garantir la sécurité et le confort.
- Les autres propositions manquent d'adaptation aux besoins spécifiques des enfants.

Réponse correcte : a

9. La vérification des équipements de sécurité (détecteurs de fumée, barrières...) doit être effectuée :

Cette question aborde la fréquence de l'entretien et de la vérification des dispositifs de sécurité.

- Réponse c) Régulièrement selon les recommandations du fabricant est correcte, car cela assure un fonctionnement optimal des équipements.
 - Les autres réponses ne garantissent pas une surveillance appropriée des équipements de sécurité.
-

Réponse correcte : c

10. Pour les sorties extérieures, un assistant maternel doit :

Il s'agit d'assurer la sécurité lors des déplacements à l'extérieur avec les enfants.

- Réponse c) Disposer d'équipements adaptés (poussette, système de retenue en voiture...) est essentielle pour garantir la sécurité des enfants lors des sorties.
- Les autres réponses sont trop restrictives ou imprudentes par rapport à la sécurité des enfants.

Réponse correcte : c

Conclusion

Ce questionnaire permet une évaluation essentielle des connaissances concernant l'aménagement et la sécurité dans un cadre d'accueil pour enfants. La bonne maîtrise de ces questions est cruciale pour la sécurité des enfants confiés à un assistant maternel.

Conseils méthodologiques :

- Gestion du temps : Consacrez du temps à chaque question sans vous attarder trop longtemps sur une seule.
- Analyse des options : veillez à lire attentivement chaque proposition avant de sélectionner votre réponse.
- Rappel des meilleures pratiques : avant de l'examen, révisez les normes de sécurité liées à l'accueil des enfants.
- Prise de notes au besoin : notez des points clés sur un brouillon pour vous aider à comparer les propositions.
- Simulation d'examen : entraînez-vous avec des questionnaires similaires pour vous familiariser avec le format.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.